

## En Auvergne, des personnes dépendantes plus nombreuses et plus âgées à l'horizon 2030

### ► Un exercice de prospective pour mieux accompagner la dépendance en Auvergne

Dans un contexte de vieillissement de la population, l'accompagnement des personnes âgées face à la perte d'autonomie est l'un des principaux enjeux sanitaires et sociaux des années à venir. Déterminer pour chaque département auvergnat les perspectives d'évolution de cette population potentiellement dépendante est une préoccupation centrale de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale. Il s'agit de faire face à l'accroissement des besoins, en soins notamment, induit par l'augmentation de la population en perte d'autonomie et à la légitime montée des exigences quant à la qualité de cette prise en charge. Les projections de population potentiellement dépendante sont aussi indispensables pour mieux calibrer les besoins futurs en termes de services et d'emplois. Dans ce cadre, l'exercice prospectif réalisé par l'Insee Auvergne apporte aux membres de la Plate-forme des données et des analyses utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs politiques, telles que les schémas gérontologiques pour les conseils généraux ou encore le schéma régional de l'organisation des soins pour l'Agence Régionale de Santé. En outre, ces travaux tiennent compte des réflexions engagées par les différents groupes de travail nationaux mis en place à l'occasion du débat national sur la dépendance qui a débuté en 2011.

L'accompagnement des personnes âgées dépendantes va devenir un enjeu sociétal majeur. En Auvergne, la population âgée ne pouvant effectuer seule tous les actes de la vie quotidienne devrait progresser de 18 % à 37 % entre 2010 et 2030 selon le scénario retenu. Cette hausse serait inférieure à celle projetée en France. Elle se déclinerait diversement dans les départements : la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme seraient les plus affectés. Le nombre de personnes potentiellement dépendantes augmenterait plus fortement aux âges avancés. Les Auvergnats ayant perdu leur autonomie seraient de plus en plus âgés. Parmi eux, la part des hommes augmenterait mais resterait nettement minoritaire. Face à cette demande sanitaire et sociale croissante, le nombre d'emplois liés à l'accompagnement des séniors dépendants devrait progresser, notamment les services d'aide ménagère, de garde à domicile ou de portage de repas dont le volume en équivalent temps plein augmenterait de 38 % d'ici 2020.

► Martine CAUWET, Insee

### D'ici 2030, 10 500 personnes âgées dépendantes supplémentaires en Auvergne

La prospective sur la dépendance des personnes âgées dépend essentiellement de la progression attendue du nombre de séniors. Elle doit aussi tenir compte de l'évolution des facteurs sanitaires et sociaux qui, à chaque âge, influent sur le risque de dépendance. En Auvergne, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus potentiellement dépendantes progresserait de 29 % entre 2010 et 2030 si la part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie restait stable (scénario intermédiaire du groupe de travail national sur les perspectives démographiques et financières de la dépendance, voir méthodologie). Cette croissance serait inférieure à celle projetée en France (+ 39 %). Ainsi, selon ce scénario, près de 10 500 Auvergnats supplémentaires

auraient besoin d'être aidés par un tiers pour réaliser les actes de la vie courante comme s'habiller, se laver, se nourrir... Le nombre de personnes potentiellement dépendantes augmenterait plus fortement aux âges avancés (+ 124 % pour les personnes âgées de 90 ans ou plus, contre seulement + 16 % pour les moins de 80 ans).

### Une tendance au vieillissement plus marquée en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme

La Haute-Loire (+ 36 %, soit + 2 200 personnes) et le Puy-de-Dôme (+ 35 %, + 5 200) seraient plus fortement concernés par l'accroissement du nombre de dépendants. En revanche, la hausse serait plus faible dans le Cantal (+ 24 %, + 1 100) et l'Allier (+ 19 %, + 2 000). Ces évolutions contrastées s'expliquent essentiellement par les rythmes différenciés de progression de la population âgée.

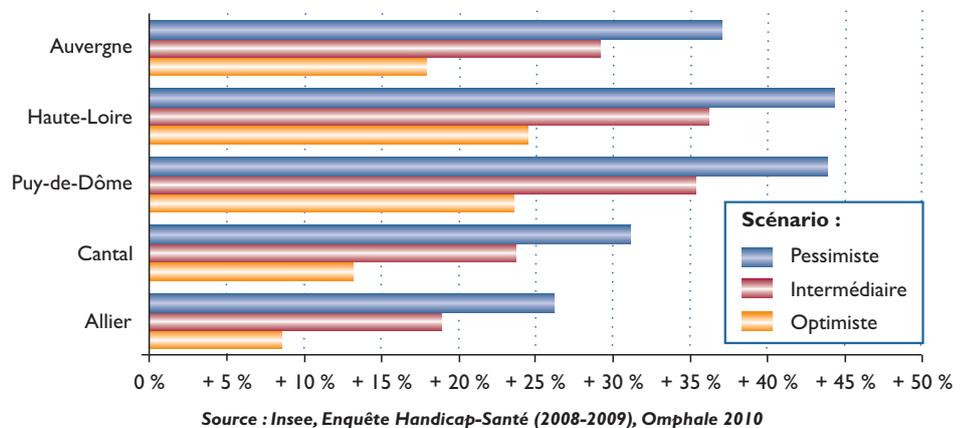
En effet, à moyen terme, le vieillissement de la population lié à l'avancement en âge des générations nées entre 1945 et 1975 n'impactera pas les départements avec la même intensité. La Haute-Loire, par sa proximité de l'agglomération stéphanoise, et le Puy-de-Dôme, du fait de son attractivité économique, ont bénéficié d'apports migratoires renforçant cette classe d'âge. La hausse future de la population âgée sera plus prononcée que celle attendue dans l'Allier et le Cantal qui, à l'inverse, ont vu leurs effectifs de baby-boomers se creuser fortement suite à un important déficit migratoire. ▶

### 18 % de hausse selon le scénario optimiste, le double selon le scénario pessimiste

L'évolution de certaines pathologies et de leurs conséquences en termes d'incapacité est mal connue. À moyen terme, la progression de l'espérance de vie sans incapacité reste incertaine du fait de l'interaction possible de facteurs négatifs (progression des maladies chroniques invalidantes, éventuelles difficultés d'accès au système de santé...) et positifs (meilleur contrôle des facteurs de risque, progrès thérapeutiques notamment pour la maladie d'Alzheimer...). Ces incertitudes conduisent à prendre en compte des hypothèses plus ou moins favorables qui offrent ainsi une fourchette d'évolution. Le scénario « optimiste » s'inscrit dans l'idée que les facteurs de réduction du risque de dépendance joueraient un rôle prépondérant. Il envisage que tous les gains d'espérance de vie se traduisent par des années supplémentaires passées sans incapacité majeure. Dans cette hypothèse, la durée de vie avec dépendance resterait stable en nombre d'années alors que l'espérance de vie augmenterait ; la part d'espérance de vie avec dé-

### ►► Une hausse moins soutenue dans l'Allier et le Cantal

Taux d'évolution de la population potentiellement dépendante 2010-2030 selon les scénarios retenus



pendance diminuerait donc. Entre 2010 et 2030, ce scénario conduirait à une augmentation de 18 % de la population dépendante âgée de 60 ans ou plus. Selon l'hypothèse « pessimiste », envisageant au contraire que la durée de vie en dépendance modérée augmente (les taux de dépendance par sexe et âge restent identiques sur la période de projection), la population âgée dépendante augmenterait de 37 %. Ces différents scénarios influent donc sur l'ampleur des hausses projetées. Ils ne remettent pas en cause la hiérarchie des dynamiques départementales. ▶

### Une croissance plus faible du nombre de dépendants potentiels entre 2020 et 2025

L'étude de l'évolution de la population des personnes âgées dépendantes à l'horizon 2030 fait apparaître trois grandes sous-périodes corrélées aux grands événements démographiques du siècle précédent.

De 2010 à 2020, le nombre de dépendants devrait s'accroître rapidement

avec l'entrée en dépendance des générations issues du pic de natalité qui a suivi la première guerre mondiale. La croissance annuelle moyenne de la population âgée potentiellement dépendante s'échelonne-rait de + 1,2 % dans l'Allier et + 1,4 % dans le Cantal à + 1,8 % en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme.

Les années 2020-2025 devraient se caractériser par un ralentissement avec l'arrivée aux grands âges des générations creuses nées entre les années 1935 et 1945. Cette période fut marquée notamment par la grande récession, puis par un déficit de naissances découlant du manque d'hommes tués lors de la Grande Guerre et enfin par le second conflit mondial. Autant d'éléments qui ont pesé sur la natalité et qui devraient conduire à ralentir la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes. Dans l'Allier et le Cantal, celle-ci serait respectivement trois fois et deux fois plus faible que sur la décennie précédente. Dans les deux autres départements auvergnats, la progression s'effectuerait à un rythme une fois et demie plus faible que celui de la période précédente.

### Évolution de la population âgée et de la population dépendante par tranche d'âge en Auvergne

Tranches d'âge	Variation 2010-2030 (en %)			
	Population de 60 ans ou plus	Population de 60 ans ou plus potentiellement dépendante		
		Scénario pessimiste	Scénario intermédiaire	Scénario optimiste
60-69 ans	+ 18,6	+ 17,3	+ 9,8	+ 0,6
70-79 ans	+ 39,7	+ 29,8	+ 19,4	+ 6,5
80 ans ou plus	+ 41,7	+ 43,2	+ 36,1	+ 25,2
dont 90 ans ou plus	+ 144,0	+ 130,5	+ 123,7	+ 110,2
<b>Ensemble</b>	<b>+ 31,2</b>	<b>+ 37,1</b>	<b>+ 29,2</b>	<b>+ 18,0</b>

Source : Insee, Enquête Handicap-Santé (2008-2009), Omphale 2010

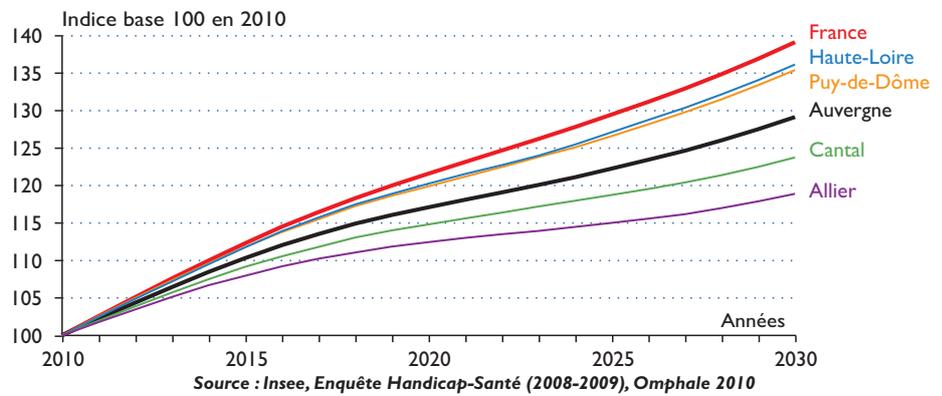
À partir de 2025, les premières générations du baby-boom atteindront progressivement leur 80<sup>e</sup> anniversaire. Les départements connaîtraient alors un nouvel accroissement de personnes âgées dépendantes qui devrait se rapprocher de celui attendu entre 2010 et 2020. ▶

## La perte d'autonomie toucherait la population plus tardivement

En Auvergne comme en France, le vieillissement de la population s'accroît inéluctablement mais à âge donné, la probabilité d'être en situation de dépendance ne devrait pas s'accroître, bien au contraire. Les progrès de la médecine, l'amélioration des conditions de vie, les politiques de prévention de la dépendance sont autant d'éléments qui concourent aux gains d'espérance de vie en bonne santé et devraient conduire au recul de l'âge d'entrée en dépendance. En 2030, la perte d'autonomie interviendrait autour de 83,4 ans, contre 81,8 ans aujourd'hui en moyenne. La prise en charge de personnes dépendantes de plus en plus âgées est donc un élément important à prendre en compte dans la réflexion sur les politiques futures dans ce domaine. ▶

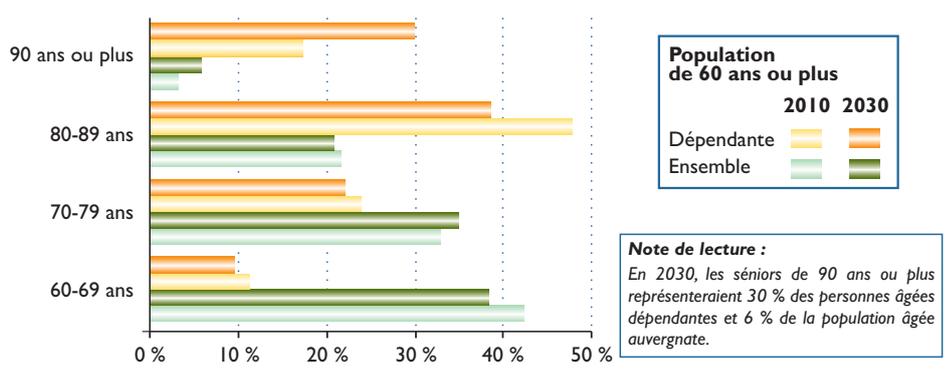
## La hausse potentielle du nombre de personnes dépendantes serait inférieure à la moyenne nationale

Évolution de la population âgée potentiellement dépendante Projections 2010 à 2030 (scénario intermédiaire)



## En 2030, 30 % des personnes âgées dépendantes auraient plus de 90 ans

Répartition de la population âgée et de la population dépendante en Auvergne en 2010 et 2030 - Projections 2010 et 2030 (scénario intermédiaire)



## Le taux de dépendance diminuerait notamment aux grands âges

En 2030, selon le scénario intermédiaire, la perte d'autonomie devrait un peu moins souvent affecter les Auvergnats qu'aujourd'hui : 9,7 % de personnes âgées de 60 ans ou plus y seraient confrontées, contre 9,8 % en 2010. Cette proportion diminuerait dans trois des quatre départements auvergnats : l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire. En revanche, elle progresserait légèrement dans le Puy-de-Dôme (+ 0,1 point par rapport à 2010). Ce département conserverait toutefois le taux de dépendance le plus faible (9,5 % en 2030). Conformément à la tendance nationale, les taux de dépendance devraient baisser plus fortement aux grands âges. D'ici 2030, les générations qui dépasseront 80 ans seront celles qui ont bénéficié par rapport à celles qui les précèdent des plus forts gains d'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitation d'activité ou sans incapacité majeure. Le taux de dépendance des Auvergnats âgés de 80 à 89 ans diminuerait ainsi de 3,8 points entre 2010 et 2030 et celui des 90 ans ou plus de 4,5 points. En 2030, 4 % seulement des Auvergnats âgés de 60 à 79 ans seraient considérés comme dépendants, contre 18 % des séniors de 80 à 89 ans et 49 % des personnes de 90 ans ou plus.

## Taux de dépendance projetés par sexe et âge en Auvergne (scénario intermédiaire)

Tranches d'âge	2010			2030		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
60-69 ans	3,0 %	2,2 %	2,6 %	2,9 %	2,0 %	2,4 %
70-79 ans	7,4 %	6,9 %	7,1 %	6,6 %	5,7 %	6,1 %
80 ans ou plus	21,9 %	27,8 %	25,8 %	20,6 %	27,4 %	24,8 %
dont 90 ans ou plus	42,7 %	57,3 %	54,0 %	39,2 %	53,4 %	49,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>8,1 %</b>	<b>11,2 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>10,9 %</b>	<b>9,7 %</b>

Source : Insee, Enquête Handicap-Santé (2008-2009), Omphale 2010

## Les femmes plus souvent dépendantes

De manière générale, les femmes sont plus souvent concernées par la perte d'autonomie que les hommes, d'une part parce que la prévalence de la dépendance est plus forte chez les femmes (elles sont en effet davantage touchées par les maladies neurodégénératives ou ostéoarticulaires qui engendrent le plus d'incapacités), d'autre part parce qu'elles vivent plus longtemps. D'ici 2030, les disparités hommes/femmes liées à la dépendance devraient s'atténuer du fait d'une progression plus rapide de l'espérance de vie masculine. En Auvergne, le nombre d'hommes dépendants devrait ainsi s'accroître de 38 % d'ici 2030, tandis que celui des femmes augmenterait de 24 %. Ces évolutions nécessiteront probablement d'adapter l'offre de soins, dont les hommes ne sont pas les principaux bénéficiaires actuellement.

Malgré la réduction des écarts, les taux de dépendance se différencieraient toujours nettement en 2030, atteignant 20,6 % pour les hommes et 27,4 % pour les femmes au-delà de 80 ans.

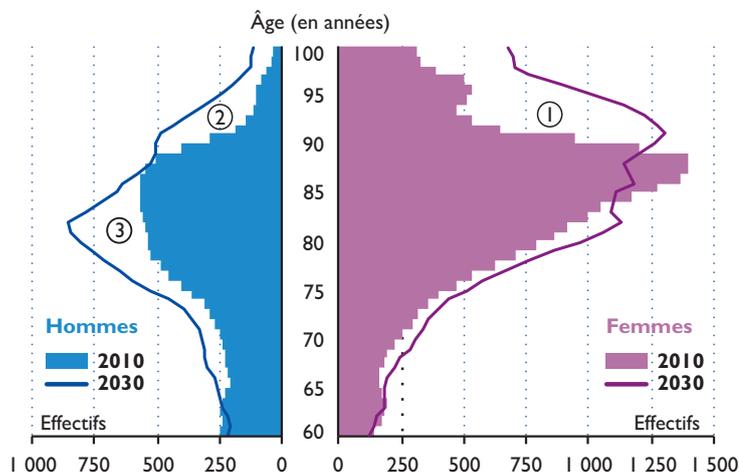
Les femmes constitueraient encore la majeure partie de la population âgée dépendante en 2030 (62 % contre 65 % en 2010). ▸

## Des besoins en aide à domicile et en institution renforcés

Sous l'effet de la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes, les besoins en emplois liés à la dépendance devraient augmenter. En Auvergne, entre 2010 et 2020, si rien ne changeait en matière de politique publique, que cette dernière soit tournée vers la prise en charge à domicile ou en institution, et si seule la population âgée dépendante évoluait dans le temps, le besoin supplémentaire d'emplois serait de 7 000 équivalents temps plein (ETP), soit une hausse de 34 %. Le nombre d'emplois nécessaires à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie devrait fortement progresser entre 2010 et 2015, pour ensuite se ralentir entre 2015 et 2020. Sur l'ensemble de la période, la progression de ce type d'emplois serait plus importante dans la Haute-Loire (+ 42 %) et le Puy-de-Dôme (+ 36 %) qui sont plus im-

## ► Forte hausse du nombre de personnes dépendantes de plus de 90 ans en Auvergne à l'horizon 2030

Personnes âgées dépendantes en Auvergne  
Projections 2010 et 2030 (scénario intermédiaire)



- ① Augmentation du nombre de femmes dépendantes âgées de 90 ans ou plus (+ 5 800, + 114 %)
- ② Augmentation du nombre d'hommes dépendants âgés de 90 ans ou plus (+ 1 900, + 167 %)
- ③ Augmentation du nombre d'hommes dépendants âgés de 75 à 84 ans (+ 2 100, + 40 %)

Source : Insee, Enquête Handicap-Santé (2008-2009), Omphale 2010

pactés par la hausse du nombre potentiel de dépendants. Le besoin supplémentaire d'intervenants professionnels serait moins important dans le Cantal (+ 31 %) et l'Allier (+ 27 %). ▸

## Maintien à domicile : l'équivalent de 3 550 emplois supplémentaires d'ici 2020

En Auvergne, selon l'hypothèse tendancielle retenue, le nombre d'emplois d'ici 2020 devrait augmenter plus vite pour les aides à domicile que dans les établissements d'hébergement : + 38 % contre + 30 %. En maintenant constants les taux de recours actuels aux professionnels et le temps moyen passé par ceux-ci au domicile des personnes âgées dépendantes, le nombre d'intervenants professionnels à domicile devrait représenter 12 700 équivalents temps plein en 2020.

Sur la période 2010-2020, toutes les catégories de personnel progresseraient au même rythme. Les besoins générés en Auvergne seraient de 2 140 emplois supplémentaires pour les personnels non soignants (aide ménagère, auxiliaire de vie sociale, garde à domicile...). Pour les personnels soignants, 800 emplois d'infirmiers, 260 d'aides

soignants et 150 autres professionnels paramédicaux devraient être nécessaires. Toutefois, cette estimation du besoin d'emplois supplémentaires dans le maintien à domicile doit être considérée comme une estimation basse des besoins à satisfaire. En effet, cet exercice prospectif ne prend pas en compte l'action des aidants non professionnels (membres de la famille, amis, voisins...). Ces aidants, très souvent familiaux, constituent un socle souvent indispensable au maintien à domicile des personnes âgées. Or, la modification des configurations familiales (familles recomposées, diminution du nombre d'enfants), le développement du travail féminin, la plus grande mobilité géographique des jeunes laissent envisager des inflexions dans la nature de l'aide des enfants à leurs parents âgés. La moindre disponibilité des aidants familiaux pourrait dès lors entraîner un recours accru à des services d'aides à domicile. Le développement de soutiens leur permettant de concilier vie personnelle et accompagnement d'un proche en perte d'autonomie, mais également la prévention de la détérioration de leur propre état de santé devrait être un enjeu important dans les années à venir. ▸

## Emplois induits par la dépendance selon le type d'accompagnement en Auvergne (en équivalent temps plein)

Catégorie de personnel	Effectifs en 2020 (ETP)	Évolution 2010-2020
<b>Emplois en institution</b>	<b>15 040</b>	<b>+ 3 490</b>
dont infirmier(ère)	1 390	+ 320
dont aide soignant(e)	4 490	+ 1 040
dont autre personnel médical et paramédical	630	+ 150
dont personnel éducatif, pédagogique, social et d'animation	1 000	+ 230
dont agent de service hospitalier ou agent de service	4 340	+ 1 010
dont personnel des services généraux et personnel d'encadrement	3 190	+ 740
<b>Emplois à domicile</b>	<b>12 720</b>	<b>+ 3 550</b>
dont infirmier(ère)	2 920	+ 800
dont aide soignant(e)	930	+ 260
dont autre professionnel paramédical	550	+ 150
dont aide ménagère, aide à domicile, garde à domicile, portage de repas	7 550	+ 2 140
dont autres	780	+ 200
<b>Ensemble des emplois en institution et à domicile</b>	<b>27 760</b>	<b>+ 7 040</b>

Source : Insee, Enquête Handicap-Santé (2008-2009), projections d'emploi ; Drees, EPHA 2007, SSIAD2008

## ► Méthode et définitions

### La mesure de la dépendance par l'enquête Handicap-Santé

Est considérée comme dépendante une personne de plus de 60 ans qui a besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne, ou dont l'état de santé requiert une surveillance régulière. Les degrés de perte d'autonomie sont mesurés par la grille nationale AGGIR (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources). Elle permet une évaluation de la perte d'autonomie en repérant ce que la personne âgée parvient à faire seule. Le calcul du degré de dépendance s'effectue sur la base de variables discriminantes comme la cohérence (converser et/ou se comporter de façon logique et sensée), l'orientation (se repérer dans le temps et dans les lieux), les transferts (se lever, se coucher, s'asseoir). Les groupes dits « iso-ressources » (GIR) regroupent des personnes qui peuvent avoir des profils d'incapacités différents, mais qui ont des besoins proches de recours à une aide extérieure. Ainsi, est réalisée une gradation des niveaux de dépendance :

- GIR 1 : personnes confinées au lit ou au fauteuil sans aucune autonomie et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants ;
- GIR 2 : personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas complètement altérées nécessi-

tant une prise en charge pour les activités de la vie courante, ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices ;

- GIR 3 : personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice mais ayant besoin d'aide pour leur autonomie corporelle ;
- GIR 4 : personnes aidées pour leur transfert, pour la toilette et l'habillement.

Dans le cadre de cette étude, il s'agit d'une dépendance « potentielle » car elle est mesurée à partir de l'enquête handicap-santé réalisée en 2008-2009. La dépendance fait ainsi l'objet d'une estimation basée sur les déclarations des personnes interrogées ou de leurs aidants. Des différences peuvent donc exister entre la dépendance estimée à partir des réponses à cette enquête et celle observée par une équipe médico-sociale dans le cadre de l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

**Le taux de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes dépendantes et le nombre total de personnes âgées de 60 ans ou plus. Les taux de dépendance par sexe et âge sont estimés à un niveau local, à partir d'une relation entre taux de mortalité et taux de dépendance établie avec l'enquête nationale handicap-santé réalisée en 2008-2009.

## ► Méthode et définitions (suite)

### La méthodologie des projections de personnes âgées potentiellement dépendantes

L'exercice de projection du nombre de personnes âgées dépendantes se déroule en deux étapes : d'une part, en projetant la population des personnes âgées de plus de 60 ans vivant en Auvergne et, d'autre part, en appliquant à cette population des taux de dépendance.

**Les projections de population totale** sont issues du scénario central qui prolonge les tendances récentes en termes d'espérance de vie et de migration : la mortalité de la région baisserait au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie à la naissance atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 (contre 78,1 ans et 84,8 ans en 2010).

**Les projections de population dépendante** sont obtenues en appliquant aux projections de population totale des taux de dépendance projetés par sexe et âge. C'est sur l'évolution future de ces taux que des hypothèses sont établies. Les taux de dépendance projetés évoluent selon trois scénarios retenus par le groupe de travail national sur les perspectives démographiques et financières de la dépendance. Ils s'appuient sur les indicateurs d'espérance de vie sans incapacité, qui permettent d'évaluer le nombre d'années que l'on peut espérer vivre sans incapacité au sein de l'espérance de vie globale. En France, en 2010, le nombre d'années à vivre en situation de dépendance pour une personne âgée est en moyenne de 3,5 ans pour les femmes et de 1,5 an pour les hommes.

#### ► Scénario pessimiste (dépendance haute)

Les taux de dépendance en GIR 3 et 4 seraient maintenus constants de 2007 à 2030. La durée de vie passée en dépendance progresserait au même rythme que l'espérance de vie. Pour les GIR 1 et 2, les gains d'espérance de vie à 65 ans seraient des années supplémentaires passées sans dépendance lourde.

#### ► Scénario intermédiaire

Parmi les gains d'espérance de vie, la part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie à 65 ans resterait stable (soit 92 % pour les hommes et 85 % pour les femmes). La durée de vie en dépendance modérée (GIR 3 et 4) augmenterait alors légèrement (de deux à trois mois à l'horizon 2030). Cela se traduirait par des taux de dépendance moins élevés à chaque âge. Pour les GIR 1 et 2, les gains d'espérance de vie à 65 ans seraient des années supplémentaires passées sans dépendance lourde.

#### ► Scénario optimiste (dépendance basse)

Tous les gains d'espérance de vie à venir seraient des années supplémentaires passées sans dépendance. Ainsi, la durée de vie passée en dépendance resterait stable. Il y aurait donc un simple décalage dans le temps de la période vécue en situation de dépendance.

**Sauf mention contraire, les projections de population dépendante de cette étude sont réalisées selon les hypothèses du scénario intermédiaire.**

### Hypothèses retenues pour l'évolution de l'emploi lié aux personnes âgées dépendantes

Le scénario de travail repose sur le principe que le seul facteur explicatif de l'évolution du volume d'emploi lié à la dépendance est celui de la population des personnes âgées dépendantes. Il a statut de données de cadrage, et d'alimentation du débat. Il revient à illustrer comment évoluerait l'emploi lié à la prise en charge de la dépendance des personnes âgées si rien ne changeait en matière de politique publique, que cette dernière soit tournée vers la prise en charge à domicile, ou en institution, et si seule la population âgée dépendante évoluait dans le temps. La période de projection est limitée à 2020.

Pour l'emploi à domicile, les taux de recours aux professionnels par les personnes âgées dépendantes et les temps moyens passés au domicile des personnes âgées dépendantes par les professionnels sont supposés constants jusqu'en 2020. Il s'agit de taux nationaux, par degré de dépendance (GIR), mode de vie de la personne âgée dépendante, et catégorie de personnel. Ils sont issus de l'enquête Handicap-Santé 2008-2009.

Pour l'emploi en institution, on émet l'hypothèse de constance du ratio nombre de résidents par catégorie d'établissements sur le nombre de personnes âgées dépendantes de 85 ans et plus. La tranche d'âge de « 85 ans et plus » a été retenue conformément à l'observation empirique selon laquelle l'âge moyen d'entrée en institution des personnes âgées dépendantes est de 85 ans. Les taux d'encadrement par catégorie de personnel et catégorie d'établissement sont maintenus constants dans le temps (taux nationaux, issus de l'enquête EHPA 2007).

Des données et analyses complémentaires sur les départements et des pyramides des âges interactives sont disponibles sur : [www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne) dans la rubrique « Publications ».